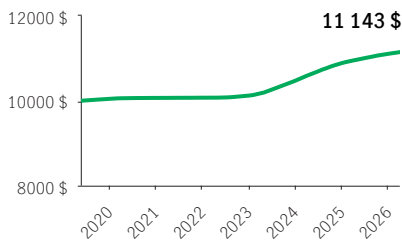


FPG Sélect Programme d'achats périodiques par somme fixe Manuvie

FPG SÉLECT

PlacementPlus 75/75 (Frais d'entrée, Frais de sortie, Frais modérés, Sans frais avec récup.) · Performances au 31 mars 2026 · Actifs au 28 février 2026

CROISSANCE DE 10 000\$*



APERÇU

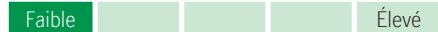
Date de création : 27 mai 2019

Répartition des actifs :

Achats périodiques par somme fixe

Actif net : 174,9 \$ millions

Profil de risque : Faible



Statut du fonds : Ouvert*

Frais de gestion : —

Ratio des frais de gestion¹ : —

Gestionnaire de fonds : Manuvie

CODES DE FONDS

Options de vente	Code de fonds	Statut du fonds
FE	MGF2928	Ouvert
FS	MGF2929	VES
FM	MGF2930	VES
SFR4	MGF2931	VES
SFR2	MGF2996	Ouvert

OBJECTIF DE PLACEMENT DU FONDS

Le Fonds vise à offrir aux investisseurs un revenu d'intérêt en investissant tous les actifs détenus dans le portefeuille dans un Compte de dépôt à vue (encaissable) assorti d'un taux d'intérêt administré, auprès de sa filiale Banque Manuvie du Canada.

RENDEMENT ANNUEL %**

2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
—	—	—	0,22	0,05	0,49	3,44	3,99	2,00

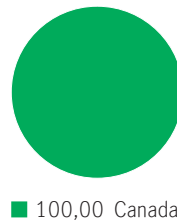
RENDEMENTS COMPOSÉS %**

1 mois	3 mois	6 mois	AAJ	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Créat.
0,13	0,36	0,76	0,36	1,78	3,08	2,05	—	1,59

RÉPARTITION DES ACTIFS %



RÉP. GÉOGRAPHIQUE %



LES 10 PRINCIPAUX ACTIFS %

Dollar Canadien	99,70
-----------------	-------

Source pour toutes les données: Transmission Media, au 31 mars 2026. *À titre indicatif seulement. * Ouvert ¹ Le RFG est estimé pour l'année courante. ** Des frais supplémentaires s'appliquent aux options de garantie RevenuPlus et SuccessionPlus et sont payés sur une base annuelle à même le contrat. Ces frais ne sont pas reflétés dans la performance.

Toute somme attribuée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire du contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Rendement après déduction du RFG. Le rendement antérieur n'indique pas un rendement futur. Le diagramme Croissance de 10 000 \$ est présenté uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance composé et ne vise pas à refléter la valeur future du fonds distinct. Pour plus d'informations concernant les garanties, les frais et les dépenses qui peuvent s'appliquer aux fonds distincts, veuillez-vous reporter au dossier d'information 'Faits concernant le contrat et le fonds' (Contract and Fund Facts) du fonds distinct. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émettrice des contrats de fonds distincts Manuvie et est garante de leurs dispositions de garantie. Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisés par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.